



Mondercange, le 4 février 2020

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** intervention pour la séance du conseil communal du 7 février 2020

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 7 février 2020 l'intervention suivante :

A Mondercange, le chemin rural passant derrière la zone d'activités Z.A.R.E. correspondait, il n'y a pas longtemps encore, avec la voie carrossable de ladite zone, offrant ainsi la possibilité de rejoindre à pied ou à bicyclette le chemin coupant la forêt Lankhëlz en direction d'Esch-Nord.

Actuellement, le tronçon qui fait lien entre les deux systèmes, s'arrête à la limite du terrain sur lequel un nouveau hall industriel a été implanté, à l'endroit même où la ligne haute tension a été mise en terre.

En considérant qu'en général, les jonctions des chemins ruraux sont des maillons autrement importants dans la campagne de propagation de la mobilité douce, et qu'en particulier, le bout de chemin dont question était beaucoup emprunté avant les travaux, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir nous fournir les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il dire si la remise en place de cette jonction est prévue, et si oui, est-il possible d'en connaître l'échéancier ?
- dans la négative, le Collège des Bourgmestre et Échevins, est-il disposé à faire les démarches nécessaires pour obtenir la reconstruction du chemin, de préférence avant le commencement de la bonne saison ?
- au cas où la Commune de Mondercange n'est pas propriétaire des terrains nécessaires, est-ce qu'une solution peut être trouvée avec les responsables du Z.A.R.E. soit avec les propriétaires des parts de terrains entrant en ligne de compte ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Marc FANCELLI  
René PIZZAFERRI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK